

Procès-Verbal du comité de programmation du 20 novembre 2017

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
PUBLICS	22	11	11	3	2	11	6
PRIVES	26	13	13	7	5	6	8
TOTAL	48	24	24	10	7	17	14

T / S	NOM PRENOM	P/A/E	T / S	NOM PRENOM	P/A/E
COLLEGE PUBLIC			COLLEGE PRIVE		
T	François SZYPULA	E	T	Jean Claude MAIRAL	P
S	Jean-Marc BOUREL	P	S	Eric SICARD	P
T	Jean-Pierre BLANC	A	T	Jacky GIBELIN	P
S	Frédéric AGUILERA	A	S	David SAC	E
T	Gérard LAPLANCHE	A	T	Emmanuel FOSSE	E
S	Emmanuel FERRAND	A	S	Michèle DEPLAT	P
T	Didier DUBOISSET	P	T	Alain DA CONCAICAO	P
S	Pierre BIDET	A	S	Bruno PINARD-LEGRY	P
T	Pierre THERIITEHAU	E	T	Fabrice DUBUSSET	P
S	Daniel REBOUL	P	S	Albert DUMON	A
T	Cyriel VALERO	P	T	Claude RABY	P
S	Jacques DE CHABANNES	E	S	Etienne BLANCHARD	A
T	Pierre LYAN	E	T	Alexandre MONDET	E
T	Luc CHAPUT	A	S	Marc ESTEVE	E
T	Christian DESSAPTLAROSE	A	T	Paul CARDI	E
S	Bernard FERRIERE	E	S	Philippe LAURENT	E
T	Roland BUFFET	P	T	Pierre GUYOT	E
S	Jean-Jacques MATHILLON	A	S	Olivier ORTIZ	P
T	Michelle BERTHIER	E	T	Frédéric PRULHIERE	P
S	<i>En attente</i>	A	S	Joseph MOMMESSIN	A
T	Gilles BERRAT	A	T	Antoine RIMBERT	A
S	<i>En attente</i>	A	S	Pascale BLANQUART	P
			T	Christiane LOUVETON	P
			S	Bernard DEVOUCOUX	A
			T	Luc PASCAL	E
			S	Agnes COGNET	A

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	E
Delphine LAGADEC	Conseil départemental Allier	P
Véronique DELMAS	Conseil départemental Puy de Dôme	A
	Conseil régional Auvergne	A
Catherine Buisson	Sous préfecture de Vichy	A
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin Georgescu	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P

Monsieur Duboisset, Président du GAL, propose l'ordre du jour :

- Point d'informations générales
- Retour sur la réunion du 9 novembre dernier
- Examen des dossiers

L'ordre du jour est adopté.

Point d'actualité sur les dossiers en cours

- Le Conseil d'Administration du Pays du 13/11 a confirmé le maintien du portage du programme Leader par l'association Pays Vichy-Auvergne
- Par ailleurs, le Pays va candidater à l'AMI lancé par le Groupe Hachette et l'ANPP pour la réalisation d'un Guide de Routard du Pays pour 2019.
- Réunion Inter-Gal franco-italiens à Rome le 15 décembre prochain et rencontre avec le GAL Trasimeno Orvieto le 16 décembre sur le concept de Cittaslow.

Retour sur la réunion du 9 novembre passé :

- Réunion Inter-GAL le 09 novembre :
 - Mise en œuvre des outils de gestion pour la fin d'année (expérimentation) et déploiement début d'année
 - Paiement animation Leader début 2018

Examen des dossiers : Ayant le quorum et le double quorum, Monsieur le Président propose de passer à l'analyse des dossiers.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de programmation qu'ils doivent être présents tout au long de la réunion et ainsi il ne sera pas nécessaire de procéder à un examen du quorum après chaque vote.

Présentation des dossiers de demande de subvention Leader-FEADER

1). Ligue d'Auvergne Rhône-Alpes du Sport Adapté : « Sport-Santé " Bouger avec le Sport Adapté" en Pays Vichy Auvergne

Ce projet innovant sur le Pays Vichy Auvergne a pour objectif de favoriser l'accès à l'activité physique et sportive en direction des jeunes et des personnes avançant en âge en situation de handicap mental et/ou psychique. Les enjeux de ce nouveau service à la personne sont de lutter contre la sédentarité et de rendre accessible la pratique en activités physiques adaptées au plus grand nombre.

Le programme favorisera le développement d'un outil numérique adapté au public visé. Celui-ci aura pour fonction d'aider les établissements médico-sociaux. Il permettra d'élaborer des évaluations favorisant une vie active pour les personnes les plus éloignées de la pratique sportive. De plus, une action de formation et de prévention au « Bien Manger Bien Bouger » en partenariat avec le CREPS Vichy Auvergne sera proposée. Celle-ci s'adressera aux professionnels des structures spécialisées afin de les accompagner vers une mise en œuvre pérenne.

La plus-value des actions :

- Une coordination et des prestations réalisées par des professionnels qualifiés et spécialisés.
- Des outils « Bien Manger Bien Bouger » adaptés aux capacités cognitives du public
- Une mallette d'évaluations sera mise à disposition des établissements
- Défi Bouger avec le Sport Adapté pour permettre à chacun d'augmenter son nombre de pas quotidien
- Un partenariat avec le CREPS Vichy Auvergne
- Une bonne connaissance du territoire et de ses établissements spécialisés

Coût total du projet : 36 338,54 €

FEADER sollicité : 29 070,83 €

FEADER obtenu (sous réserve d'analyse OQDP) : 29 070,80 €

La note de sélection attribuée au projet est de 15/20.



Fonds Européen Agricole
sur le Développement Rural



La Région a validé l'instruction réglementaire, sous réserve d'analyse OQDP.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.

Le Président présente les recommandations formulées par le Comité de Programmation rappelle qu'un volet de communication sur le projet doit être mis en place, afin de valoriser le CREPS de Vichy et le projet qui est le premier de ce type dans notre région. Au-delà du volet « sport-santé » il est proposé, d'y associer éventuellement la « culture » à cette démarche et de se rapprocher de l'Association « Musiques Vivantes », labellisé « Musique et Handicap » dans l'ex-région Auvergne. De même, en fin d'action, une information sur les retombées locales devra être faite en particulier sur le volet formation.

2). CAUE de l'Allier : Chasse aux trésors du patrimoine en Pays Vichy -Auvergne

« Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage » (loi n° 77-2 du 3 janvier 1977)

Le CAUE a développé de nombreux outils (mallettes pédagogiques, dossiers pédagogiques, site internet dédié, etc.) pour sensibiliser le public scolaire à la connaissance des territoires et de l'espace bâti et naturel ; le tout dans un objectif d'acquisition et de diffusion d'une culture architecturale, urbaine et environnementale.

Cependant, toute cette ressource est aujourd'hui sous-exploitée faute d'une équipe suffisante pour animer des activités.

Ayant à cœur de remplir sa mission de sensibilisation aux patrimoines (bâti, paysager, immatériel) et de redynamiser sa ressource documentaire de qualité, le CAUE a donc décidé de développer un outil de médiation destiné au jeune public et plus largement au public familial. Basé sur le géocaching, ludique, performant et accessible à tous, cet outil se veut innovant tant dans la pratique - découverte active du patrimoine via des parcours à énigmes - que dans le mode de découverte - application mobile gratuite, site internet, caches « réelles » à trouver contenant des récompenses à collectionner.

A travers cette chasse aux trésors du patrimoine, le CAUE entend valoriser les patrimoines, favoriser leur appropriation et apporter une culture et une connaissance qui façonneront les futurs acteurs du cadre de vie.

Lancement prévu : mai 2018, avec 18 parcours sur les territoires du Pays Vichy – Auvergne (9) et du Territoire Bourbon Pays de Moulins – Auvergne (9) afin de l'ancrer sur une entité géographique cohérente : le Val d'Allier.

Développement de l'outil envisagé à l'échelle du département afin d'avoir un territoire maillé d'ici à 2019.

Pour que ce projet soit une réussite et qu'il perdure, le CAUE développera des partenariats auprès d'acteurs privés et publics : collectivités, offices de tourisme, CDT, réseau Bienvenue à la Ferme, Gîtes de France Allier, Comité départemental de randonnée pédestre, etc. Ces partenariats permettront également de promouvoir le jeu grâce aux supports de communication du réseau ainsi créé.

Coût total du projet : 63 009,18 €

FEADER sollicité : 50 407,34 €

FEADER obtenu : 50 407,32 €

La note de sélection attribuée au projet est de 14/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.



Fonds Européen Agricole
sur le Développement Rural



Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

Cependant, le Président suggère fortement au CAUE, afin que les participants découvrent activement notre patrimoine via des parcours à énigmes, de travailler en étroit lien avec les Offices de Tourisme du Pays à travers un comité de pilotage pour une meilleure appropriation du projet, assurer une pérennité et une meilleure diffusion du projet.

3). Association « Sur les Pas d'Albert Londres » : « Médias Jeunesses et Territoires - Villages éphémères des Médias »

L'association « Sur les pas d'Albert Londres » a organisé dans le cadre du Réseau Médias Jeunesses et Territoires un ensemble de manifestations auprès de la jeunesse, ayant pour but de transmettre les clés de compréhension du monde complexe des médias tant dans leur création de contenus que leur diffusion. Faire vivre la rencontre entre cette jeunesse dans toute sa diversité, autour d'actions co-construites tel est un des enjeux principal de ce projet. Cette ambition s'accompagne d'un ancrage fort avec les territoires par une approche territoriale déterminante. L'ancrage dans le ou les territoires des jeunes permettra :

- par le biais du multimédia de donner aux jeunes la possibilité d'appréhender et de donner à voir la vision qu'ils ont de leurs territoires, de la partager avec les populations de ceux-ci, ainsi qu'avec des jeunes d'autres territoires,
- de faire tomber les barrières et les clichés,
- de redonner le sentiment d'appartenance à un territoire, d'avoir un regard positif sur celui-ci et de faire de ces jeunes des citoyens acteurs de leur territoire de vie.

Le projet vise donc de permettre aux jeunes de :

- maîtriser les outils multimédia,
- favoriser la mixité sociale et la rencontre des jeunes dans leur diversité
- devenir des acteurs de leur territoire

Une diffusion de ce projet se fera sur plusieurs sites du territoire.

Coût total du projet : 8 167,50 €

FEADER sollicité : 5 227,20 €

FEADER obtenu : 5 227,20 €

La note de sélection attribuée au projet est de 13/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Messieurs Mairal et Prulhière quittent la salle et ne participent pas aux débats.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

4). CC Pays de Lapalisse : « Développement web, pérennité événementiel Embouteillage & tourisme N7 »

La présentation de cette opération intervient dans un contexte de fort engouement médiatique et de grande renommée pour « l'Embouteillage de Lapalisse », de notoriété affirmée pour le territoire, précurseur dans le domaine du Patrimoine & événementiel routier « N7 Historique » (rayonnement européen), et de retombées directes et à moyen terme pour l'économie et le tourisme (nouvelles ressources financières) au sein du Pays de Vichy.

Les évolutions menées pour la 7ème édition de l'Embouteillage de Lapalisse répondront à plusieurs nécessités :

- celle d'une importante innovation web à mettre en œuvre au sein de l'organisation et de la communication avec la création d'un système d'informatisation adapté (interface web d'inscriptions) optimisant les inscriptions des 3000 participants et le retour d'informations (traitements de données, statistiques),

- appuyer la crédibilité de l'événement envers le « grand public » et le public de passionnés, son appropriation par les différents acteurs (notamment les 30 associations



collaborant à la manifestation) avec la création d'un site internet dédié, permettant également la bonne circulation d'informations à destination des 20 000 visiteurs du week-end, leur accueil et sécurité le jour J.

- poursuivre la valorisation de l'identité et originalité de l'événement, de sa thématique touristique associée (création de nouveaux décors et signalétiques historiques permanents)

- et développer l'importante plus-value culturelle et patrimoniale pour le Pays Vichy Auvergne (collaboration de nouveaux acteurs, rapprochement avec Lyon par le biais du 2ème Salon national de véhicules anciens Epoqu'Auto, Nevers (Intervention au 1er colloque patrimoine N7).

Coût total du projet : 25 235,89 €

FEADER sollicité : 17 665,12 €

FEADER obtenu : 17 665,12 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Monsieur Valero quitte la salle et ne participe pas aux débats.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

5). Centre Social d'Ebreuil : « Semaine de l'Eco-mobilité en Val de Sioule » (déjà examiné pour avis en CPR du 4 juillet dernier, en attente de la validation du rapport d'instruction)

Les services du Conseil Régional ont validé le rapport d'instruction.

Analyse OQDP est en attente.

Pour rappel :

Coût total du projet : 14 376,29 €

FEADER sollicité : 11 501,03 €

FEADER obtenu : 11 501,00 €

6). Commune d'Arzonnes : « Rencontre entre Tradition et Modernité » (déjà examiné pour avis en CPR du 4 juillet dernier en attente de la validation du rapport d'instruction)

Les services du Conseil Régional ont validé le rapport d'instruction.

Analyse OQDP est en attente.

Pour rappel :

Coût total du projet : 42 330,24 €

FEADER sollicité : 33 864,19 €

FEADER obtenu : 33 864,16 €

Trois dossiers sont présentés pour avis :

1). Vichy Communauté : « Création d'un Espace Numérique de la Montagne Bourbonnaise au Mayet de Montagne »

Suite au constat du développement du péri urbain sur bassin de Vichy et l'arrivée de nombreux actifs contraints à des déplacements pendulaires, le rapprochement emploi-habitat devient un enjeu prioritaire pour les territoires ruraux et péri urbain et pour garantir la ruralité et

ces activités économiques. C'est ce qu'a démontré l'Etude de faisabilité d'un réseau de Tiers Lieux sur le Pays Vichy Auvergne. L'étude a montré que pour le territoire de Mayet de Montagne (ex CC Montagne Bourbonnaise), était pertinent sur ce territoire pour diverses raisons :

- Implantation en Centre Bourg au sein de la maison de services au Public.
- connexion très haut débit
- Mutualisation avec les autres équipements.
- possibilité d'accès indépendant 24/24

Les travaux seront concomitants avec la réfection de la MSAP, l'espace numérique occupera 58 m² :

- 1 bureau individuel de 13 m²
- 1 espace de coworking de 35 m²
- 1 salle de repos/reprographie de 10 m²

Les espaces de réunions seront mutualisés avec la MSAP. Pour le territoire de l'ex montagne Bourbonnaise, ce projet d'espace numérique répond aux besoins de ces habitants et de ces actifs ainsi qu'aux futurs arrivants. Une communication ciblée vers les télétravailleurs et autoentrepreneurs accompagnera en amont la réalisation des travaux.

Coût total du projet : 66 250,00 €

FEADER sollicité : 53 000,00 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Monsieur Bourel quitte la salle et ne participe pas aux débats.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité, sous réserve de la validation de l'instruction réglementaire de la part de la Région.

Les membres du CPR suggèrent de se rapprocher du Fab Lab de Lapalisse afin de s'enrichir de son expérience.

2). Université d'Auvergne : « Etude logistique filière courte – projet pilote en Pays Vichy-Auvergne »

Depuis 2013, l'Université d'Auvergne travaille avec la Plate-Forme 21 pour le DD, sur les enjeux d'une logistique de distribution de produits locaux. Dans ce groupe, les acteurs présents sont d'accord pour identifier la logistique comme un élément central dans la distribution de produits locaux. Une réunion avec certains acteurs du Pays Vichy Auvergne s'est tenue le 19 juillet 2017 pour préciser les attentes locales et les éléments qui étaient déjà connus sur le territoire.

Le projet a pour objectif d'identifier des organisations logistiques (contrats, plate-forme) pertinentes dans un but d'optimisation. Il s'agit donc d'identifier les différentes tâches logistiques réalisées (ou que doivent être réalisées) par les acteurs (agriculteur, PME producteurs, logisticiens, acheteurs...) et la manière dont les informations doivent être pilotées afin de répondre à la demande locale.

Cette étude sera concentrée sur la thématique de la logistique de la restauration collective et sur deux filières (viande, laitage, maraîchage...) qui seront déterminées après la première étape par le comité de pilotage. Il y aura 3 étapes. La première aura pour objectif de comprendre les pratiques en place (10 entretiens). La seconde déterminera les deux filières à étudier (en partenariat avec le comité de pilotage), et enfin la troisième étudiera plus particulièrement deux filières (40 entretiens). Le projet s'inscrit en partenariat avec les acteurs du pays, il est donc prévu une animation via un site Internet mis à jour régulièrement et un colloque final de présentation et de discussion des résultats.

Coût total du projet : 104 036,67 €

FEADER sollicité : 83 229,33 €



La note de sélection attribuée au projet est de 15/20.

Les membres du comité de programmation donnent un avis défavorable pour ce dossier à l'unanimité.

La question du commanditaire est soulevée. En effet les EPCI et le Pays ne se sont pas positionnés en amont pour porter l'étude sur la logistique. Cette démarche devrait être intégrée dans la démarche agricole en cours portée par Vichy Communauté.

3). Pays Vichy-Auvergne : « Animation Leader 2017 »

Accompagnement - suivi des actions programmées

Chargé de mission et coordinateur Leader - missions :

Accompagner les intercommunalités dans leur projet de développement territorial par :

- une mobilisation des acteurs locaux par une animation efficace
- la mise en réseau des acteurs permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques
- l'intégration des différents échelons territoriaux du Pays grâce au partage d'une culture commune
- l'appui des partenariats publics/privés, ruraux/urbains, jeunes/moins jeunes...

Coût total du projet : 180 163,12 €

FEADER sollicité : 144 130,49 €

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

Points divers

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Président rappelle que tous les supports de communication édités dans le cadre des actions soutenues par le programme Leader du Pays Vichy-Auvergne doivent comporter IMPERATIVEMENT les 4 logos suivants : LEADER, FEADER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Pays Vichy-Auvergne.

Suite au travail d'animation et de programmation des dossiers et afin de participer à la vie des projets, l'équipe du GAL devra être systématiquement associée via des courriers d'invitation pour les manifestations culturelles, sportives, touristiques, des rendus d'études, etc.

Point sur la consommation

Après l'avis favorable sur les dossiers déposés ce-jour, le taux de consommation de l'enveloppe est de **22,7%**.

Demande d'enveloppe complémentaire

Au vu de l'état de la consommation de notre enveloppe et du nombre de dossiers détectés, de la montée en puissance des nouveaux EPCI et de l'effort de communication qui va être entrepris notre enveloppe actuelle de 4M€ ne sera pas suffisante. Aussi, pour répondre aux besoins recensés sur le territoire, **une demande d'enveloppe complémentaire de 1 539 932 € est sollicitée dès à présent** auprès de l'Autorité de Gestion régionale.



Fonds Européen Agricole
sur le Développement Rural



Demande d'enveloppe complémentaire				
Enveloppe initiale	Ventilation	Consommation	Reliquat	Estimation des nouveaux projets
Dossiers en attente/en cours de montage				
Lien urbain-Rural	281 600 €	28 160 €	253 440 €	250 000 €
Service à la population	544 000 €	199 351 €	344 649 €	625 000 €
Environnement	244 868 €	25 706 €	219 162 €	125 000 €
Patrimoine-Culture	563 200 €	275 330 €	287 870 €	300 000 €
Commerce-artisanat : bourgs centres	1 088 000 €	26 317 €	1 061 683 €	3 250 000 €
Tourisme	550 400 €	65 700 €	484 700 €	375 000 €
Coopération	128 000 €	- €	128 000 €	75 000 €
Animation-gestion	640 000 €	297 000 €	343 000 €	580 000 €
Total	4 040 068 €	917 564 €	3 122 504 €	5 580 000 €
				1 539 932 €

Fin de la séance à 20h45.

Vichy le 20/11/2017



Fonds Européen Agricole
sur Le Développement Rural



Le Président,

Pays Vichy-Auvergne

ATRIUM (bureau 15)
37 Avenue de Gramont

03200 VICHY
Tel : 04 70 96 57 24

Fax : 04 70 96 57 10



D. DUBOISSET
www.paysvichyauvergne.com